

Yvonne Bellenger

MONTAIGNE LECTEUR D'AMYOT

Une fois, dans les *Essais*, Montaigne parle de Jacques Amyot comme d'un homme qu'il a connu: «Jacques Amiot, grand Aumosnier de France, me recita un jour cette Histoire...»¹. Mais, si vive que soit son estime pour l'homme, c'est au traducteur de Plutarque qu'il réserve son admiration:

*Je donne avec raison, ce me semble, la palme à Jacques Amiot sur tous nos escrivains François, non seulement pour la naïfveté [le naturel] et pureté du langage, en quoy il surpasse tous autres, ny pour la constance d'un si long travail, ny pour la profondeur de son sçavoir [...] mais surtout je lui sçay bon gré d'avoir sçeu trier et choisir un livre si digne et si à propos pour en faire present à son pays*².

Ce livre, c'est le recueil des *Moralia*, publié pour la première fois en 1572 sous le titre *Les Œuvres morales et meslées de Plutarque*³, que Montaigne prisait plus encore peut-être que les *Vies* (traduites par Amyot dès 1559⁴) auxquelles il ne ménageait pourtant pas les éloges. N'ajoute-t-il pas, à la suite de la phrase que je citais plus haut:

*Nous autres ignorans estions perdus, si ce livre ne nous eust relevez du boubrier: sa mercy [grâce à lui], nous osons à cett'heure et parler et escrire; les dames en régentent les maistres d'escole; c'est nostre breviaire*⁵.

« Bréviaire », on ne saurait mieux dire, surtout si l'on se rappelle ce que Montaigne précise ailleurs, alors qu'il vient d'énoncer ses préférences en matière de poésie:

*Quant à mon autre leçon, qui mesle un peu plus de fruit au plaisir, par où j'apprens à renger mes humeurs et mes conditions, les livres qui m'y servent, c'est Plutarque, depuis qu'il est François, et Seneque*⁶.

« Plutarque, depuis qu'il est François »: autrement dit, depuis qu'Amyot l'a traduit. Le passage est célèbre, où Montaigne dit sa préférence pour les opuscules brefs plutôt que pour les longs traités:

Ils ont tous deux [Plutarque et Sénèque] cette notable commodité pour mon humeur, que la science que j'y cherche, y est traictée à pieces décousues, qui ne demandent pas l'obligation d'un long travail, dequoy je suis incapable, comme sont les Opuscules de Plutarque et les Epistres de Seneque, qui est la plus belle partie de ses escrits, et la plus profitable. Il ne faut pas grande entreprinse pour m'y mettre; et les quitte où il me plait. Car elles n'ont point de suite des unes aux autres⁷.

Certes, Plutarque a eu d'autres traducteurs qu'Amyot, et Montaigne les a quelquefois connus: ne citons que La Boétie, pour deux opuscules⁸. Mais nul avant l'évêque d'Auxerre n'avait jamais traduit tout Plutarque en français. Dans sa lettre-dédicace à Charles IX en tête des *Œuvres morales*, Amyot explique au roi, son ancien élève, comment en somme il s'agissait de suivre « le dire de Platon, que les Royaumes seront heureux quand les Philosophes regneront, ou que les Rois philosopheront, c'est-à-dire quand ils feront profession d'aymer la sapience ». Pour cela, point de meilleure lecture, « apres les saintes Lettres », que Plutarque. C'est cette conviction qui lui a donné le courage d'achever les *Vies* puis d'entreprendre et de mener à bien la traduction des *Moralia*. S'étonnera-t-on qu'un tel programme ait enchanté Montaigne? Toujours est-il que le Plutarque des *Essais* est d'une façon quasiment constante celui d'Amyot.

D'autre part, celui-ci avait traduit d'autres textes, que Montaigne pratiquait aussi: en particulier les *Histoires* de Diodore de Sicile et *l'Histoire Éthiopique* d'Héliodore⁹ dont on trouve des échos dans les *Essais*, mais rien de comparable au nombre d'allusions, de références, de citations, de réminiscences se rapportant à Plutarque. De sorte que ce n'est pas fausser les choses que de considérer l'Amyot de Montaigne, essentiellement, comme le traducteur de Plutarque. Encore ne faut-il pas oublier que, selon l'usage, il ajoute au texte qu'il traduit des écrits liminaires, dédicaces, préfaces, où il s'exprime directement et dont Montaigne n'a pas manqué de faire son profit. Ainsi dans ce passage où, une fois de plus, l'auteur des *Essais* dit son goût pour Plutarque:

Les Historiens sont ma droite bale: ils sont plaisans et aysez l...], Or ceux qui escrivent les vies, d'autant qu'ils s'amusement plus aux conseils qu'aux evenemens, plus à ce qui part du dedans qu'à ce qui arrive au dehors, ceux là me sont plus propres. Voylà pourquoy, en toutes sortes, c'est mon homme que Plutarque¹⁰.

Rapprochons de ces lignes l'avis *Aux lecteurs* d'Amyot, en tête des *Vies*. À propos de l'Histoire « maistresse des Princes », on trouve cette distinction:

Il y en a entre autres deux principales especes: l'une qui expose au long les faicts et adventures des hommes, et s'appelle du nom commun d'Histoire: l'autre qui declare leur nature, leurs dicts et leurs mœurs, qui proprement se nomme Vie. Et combien que leurs subjects soyent fort conjoincts, si est-ce que l'une regarde plus les choses, l'autre les personnes: l'une est plus publique, l'autre plus domestique: l'une concerne plus ce qui est au dehors de l'homme, l'autre ce qui procede du dedans: l'une les evenemens, et l'autre les conseils: entre lesquels il y a bien souvent grande difference [...]. Mais entre tous ceux qui se meslerent onques de rediger par escrit les vies des illustres hommes, la palme d'excellence, au jugement des plus clair-voyans, est meritoirement adjugee à Plutarque Philosophe Grec, natif de la ville de Chaeronae, en la province de la Bœce...

On voit ici Montaigne suivre Amyot, mettre ses pas dans ceux du grand humaniste mais, tout en lui rendant hommage, abrégé le discours. On retrouvera ces caractéristiques à propos d'autres imitations pratiquées par Montaigne.

Il reste un témoignage intéressant sur cette admiration indéfectible de Montaigne pour Amyot traducteur: c'est un passage du *Journal de voyage* (non destiné à la publication) dans lequel Montaigne raconte comment il a défendu Amyot contre les critiques d'un groupe de savants lors d'un dîner à Rome, arguant « que, où le traducteur a failli le vrai sens de Plutarque, il y en a substitué un autre vraisemblable et s'entre-tenant bien aux choses suivantes et précédentes »¹¹, quitte à rendre les armes devant l'évidence, mais sur un seul point¹².

Montaigne lecteur d'Amyot: le sujet est énorme. D'abord parce que Plutarque a été

pour Montaigne, au sens plein du terme, un « instituteur ». Villey avait écrit que « le véritable éducateur du jugement de Montaigne, c'est Plutarque »¹³, et sa remarque demeure fondée. Cela se constate d'abord arithmétiquement. L'auteur des *Vies* est l'un des plus souvent cités dans les *Essais*¹⁴: pas moins de 89 fois, plus que Sénèque (44 fois) quoique moins que Platon (197 fois)¹⁵. Reprenons Villey, là encore: « Sans doute beaucoup de ces mentions sont de simples références, mais aucun auteur n'est plus souvent jugé par Montaigne »¹⁶. Ajoutons: et toujours élogieusement. Le travail accompli récemment par R.E., D.B. et A.E. Leake pour établir la *Concordance des Essais de Montaigne* permet des comparaisons difficiles autrefois. Le relevé des mentions de Plutarque révèle de façon éclatante ce que cet auteur représente pour Montaigne: un maître. C'est sans arrêt « Plutarque dit... »¹⁷, « Plutarque nous dirait... »¹⁸, « dit cet ancien poète chez Plutarque... »¹⁹, « Plutarque loue... »²⁰, « Plutarque aime... »²¹, « Plutarque a leu... »²², « je suis de l'avis de Plutarque »²³, « j'encherirois volontiers sur Plutarque »²⁴, « se void dans Plutarque... »²⁵, « Plutarque m'a appris... »²⁶, « Plutarque tesmoigne... »²⁷, « Plutarque aveu... »²⁸, « Plutarque parle... »²⁹, « Plutarque recite [*raconte*]... »³⁰, « Plutarque pense... »³¹, « Plutarque compare... »³², « Plutarque contrepoise... »³³, « Plutarque confesse... »³⁴, « Plutarque oublie... »³⁵, « Plutarque presente... »³⁶. Plus que d'une simple lecture on voit qu'il s'agit d'une véritable relation entretenue par Montaigne avec le philosophe de Chéronée. On est tenté de dire: un dialogue.

Et cette impression se confirme si l'on examine, à côté des allusions précises et dénombrables, la masse des références, citations, emprunts qui emplit les *Essais*. Difficile à compter: il y a les citations proprement dites, les allégations évidentes, mais aussi les autres, les références plus ou moins allusives, les implicites à côté des explicites, voire les inconscientes à côté des délibérées. De sorte que le calcul en est délicat et nécessairement inexact: on en oublie ou on en rajoute. Villey avait « compté dans les *Essais* 398 emprunts ou allusions à l'œuvre de Plutarque »³⁷; dans sa thèse récente Isabelle Konstantinovic en relève 459³⁸ rien que pour les *Œuvres morales*.

Sans prétendre aucunement refaire le catalogue, examinons cela. On a vu plus haut comment Montaigne, reprenant le texte d'Amyot, le résume tout en en gardant les traits et les images essentiels. C'est une constante chez lui: il n'imité pas en amplifiant, comme tant de ses contemporains, mais en élaguant. Un exemple entre cent, tiré d'une part du traité *Quels animaux sont les plus advisez*³⁹ et de l'autre de *l'Apologie de Raymond Sebond*⁴⁰. Il s'agit de la baleine et du poisson-pilote:

Plutarque

Et celui qui s'appelle la guide, qui est un petit poisson de grandeur et de façon presque semblable au goujon de mer, à ce qu'on dit, excepté que par dehors il ressemble à un oiseau qui se herisse de peur, tant il a des escailles droites et levees: il est tousjours avec quelque grande Baleine, nageant devant pour la diriger et conduire, comme un pilote, de peur qu'elle ne s'aggrave [*s'échoue, s'affale*] en quelque platis où la mer soit basse, ou en quelque vase, ou qu'elle ne donne en quelque destroit, dont elle ne puisse sortir puis apres. La baleine le suit, se laissant mener et tourner à lui aussi facilement que le timon fait tourner la navire. Toute autre chose qui entre dedans le chaos de la bouche de ce monstre marin, soit beste, ou vaisseau, ou pierre est incontinent englouti et perdu au fond de ceste abisme: mais connoissant ce petit poisson, elle le reçoit en sa bouche, comme si c'estoit un hoste: car il dort là dedans, et le monstre s'arreste cependant qu'il repose: puis quand il sort, il se remet à le suivre, sans jamais l'abandonner ni jour ni nuict, autrement il s'egare et va errant çà et là sans conduite: et y en a eu plusieurs qui se sont ainsi perdus, ayans donné à travers la coste, comme un vaisseau qui n'a point de gouvernail: car nousmesmes en avons veu en l'Isle d'Anticyre, il n'y a pas long-temps...

Montaigne

Ils tiennent que la baleine ne marche jamais qu'elle n'ait au devant d'elle un petit poisson semblable au gayon [*goujon*] de mer qui s'appelle pour cela la guide; la baleine le suit, se laissant mener et tourner aussi facilement que le timon fait retourner la navire; et, en recompense aussi, au lieu que toute autre chose, soit beste ou vaisseau qui entre dans l'horrible chaos de la bouche de ce monstre, est incontinent perdu et englouti, ce petit poisson s'y retire en toute seurté et y dort, et pendant son sommeil la baleine ne bouge; mais aussi tost qu'il sort, elle se met à le suivre sans cesse; et si de fortune [*par hasard*], elle l'escarte, elle va errant çà et là, et souvant se froissant contre les rochers, comme un vaisseau qui n'a point de gouvernail: ce que Plutarque tesmoigne avoir veu en l'isle d'Anticyre.

Autre emprunt, tiré des mêmes textes, cette fois sur le rossignol⁴¹:

[Aristote] escrit qu'on a souvent veu des rossignols qui monstroyent à chanter à leurs petits: à quoi lui pourroit bien servir de tesmoignage ce qu'on a souvent veu par experience, que les Rossignols qui ont esté pris jeunes dedans les nids avant qu'ils fussent achevez de nourrir par leurs meres, n'en chantent pas si bien, parce que ceux qui sont nourris par leurs meres, sont quant et quant [*en même temps*] enseignez: et y apprenent, non pour prix d'argent, ni pour la gloire, mais pour ce qu'elles prenent plaisir à bien chanter, et qu'elles aiment mieux la beauté que non pas l'utilité de la voix.

Aristote tient que les rossignols instruisent leurs petits à chanter, et y employent du temps et du soing, d'où il advient que ceux que nous nourrissons en cage, qui n'ont point eu loisir d'aller à l'escolle sous leurs parens, perdent beaucoup de la grace de leur chant.

Ce type de démarquage est fréquent en un temps où l'on ignore la notion de plagiat⁴². Toutefois, l'imitation telle que la pratique Montaigne se distingue par sa liberté d'allure. Non seulement il intervient dans les passages qu'il reprend pour les abrégés, les modifier, mais il les réaménage: ainsi, celui qui se rapporte à la baleine (cité plus haut) est chez Plutarque précédé d'une description de la parfaite amitié qui unit le crocodile et le roitelet; cette description se retrouve chez Montaigne, mais déplacée: non plus avant mais après l'évocation de la baleine remorquée par son poisson-pilote. Méthode parfaitement consciente et délibérée de la part de Montaigne, qui l'énonce en ces termes dans un ajout de l'exemplaire de Bordeaux:

*Car je fais dire aux autres ce que je ne puis si bien dire, tantôt par faiblesse de mon langage, tantôt par faiblesse de mon sens. Je ne compte pas mes emprunts, je les poise*⁴³.

Imitation active et scrupuleusement infidèle.

C'est dire qu'il n'est pas toujours aisé de tracer la limite entre emprunt et influence. Dans *l'Apologie de Raymond Sebond*, on le sait, Montaigne soutient des thèses souvent contraires à celles de Sebond dont il annonçait pourtant l'éloge. Ainsi, alors que Sebond vante « la perfection et excellence de nostre nature [humaine] »⁴⁴, l'auteur de *l'Apologie* assure que « la plus calamiteuse et fraile de toutes les créatures, c'est l'homme »⁴⁵: il est facile dans ce cas de reconnaître le souvenir de Plutarque qui, sous la plume d'Amyot, avait défini l'homme comme « le plus misérable et le plus calamiteux animal qui soit au monde »⁴⁶. L'adjectif *calamiteux* vient d'Amyot.

Ailleurs, la méthode est tout autre et il n'est pas certain qu'on soit encore fondé à parler d'imitation. Dans un passage du chapitre « De la modération », Montaigne écrit ceci :

*Les Roys de Perse appelloient leurs femmes à la compagnie de leurs festins; mais quand le vin venoit à les eschauffer en bon escient et qu'il falloit tout à fait lascher la bride à la volupté, ils les r'envoioient en leur privé, pour ne les faire participantes de leurs appetits immoderez, et faisoient venir, en leur lieu, des femmes ausquelles ils n'eussent point cette obligation de respect*⁴⁷.

On lisait dans les *Preceptes de mariage* de Plutarque:

Les Roys de Perse, quand ils souppent ou mangent à leur ordinaire, ont leurs femmes espousées assises aupres d'eux à la table: mais quand ils

veulent jouer et boire d'autant jusques à s'enyvrer, ils renvoyent leurs femmes en leurs chambres, et font venir leurs concubines, et leurs chanteresses et baladines: et font bien en cela, qu'ils ne veulent point que leurs femmes legitimes voyent ne participent en rien de leurs yvrongneries, et de leurs dissolutions. [...] Il ne faut pas que sa femme pour cela se courrouce, ne qu'elle s'en tourmente: mais plustost qu'elle estime, que c'est pour la reverence qu'il luy porte, qu'il ne veut qu'elle soit participante de son yvrongnerie, de son orde [sale] luxure et intempérance⁴⁸.

Est-ce un résumé, une citation abrégée, un simple souvenir de lecture? On éprouve un embarras semblable pour définir ce qu'on trouve à la fin du chapitre *Des cannibales*, à propos de cette remarque louangeant la vertu de ces « sauvages » et de ces « barbares »:

Sur ce que je luy demiaunday quel fruit il recevoit de la supériorité qu'il avoit parmy les siens (car c'estoit un Capitaine, et nos matelots le nommoient Roy), il me dict que c'estoit marcher le premier à la guerre...⁴⁹

En effet, comparons-la à cette phrase due à Amyot dans sa dédicace des *Œuvres morales* de Plutarque:

... le grand Cyrus [...] souloit dire, qu'il n'apartenoit à nul de commander s'il n'estoit meilleur que ceux ausquels il commandoit⁵⁰.

Simple lieu commun ou réminiscence? La prudence retiendra de trancher, mais on peut rappeler ici la riposte de Du Bellay à un adversaire qui l'accusait d'avoir copié ce qu'il prétendait, lui, avoir inventé:

Si, par la lecture des bons livres, je me suis imprimé quelques traictz en la fantaisie, qui apres, venant à exposer mes petites conceptions selon les occasions qui m'en sont données, me coulent beaucoup plus facilement en la plume qu'ilz ne me reviennent en la memoire, doibt on pour ceste raison les appeller pieces rapportées?⁵¹

La défense se fonde sur cet argument, en somme, que l'inconscient a bonne mémoire. N'est-ce pas une autre façon de définir la culture, la connaissance, une influence?

À la vérité, Montaigne, tout rempli de Plutarque, le révère et le cite souvent. Mais rien n'est plus étranger à l'ami de La Boétie que la docilité d'esprit. Plutarque peut bien être un bréviaire, c'est plus encore un éveilleur. Nous voyons quelquefois s'exercer sous nos yeux cette influence, et Montaigne tirer de la leçon de Plutarque des arguments personnels, au point d'être parfois en contradiction avec l'Ancien. Une telle influence, on en conviendra, n'a plus rien à voir avec la notion d'imitation ou celle d'emprunt. Il faut parler de pensée vivante et de réflexion proprement originale - même si l'adjectif n'existe pas en ce sens au XVI^e siècle⁵². Voici un exemple de cette intelligence en mouvement telle qu'on peut la saisir dans les *Essais*.

Dans le traité *Que les bestes brutes usent de la raison*⁵³, Amyot traduit Plutarque en ces termes:

*Je ne pense pas qu'il y ait si grande distance de beste à beste, comme il y a de grande intervalle d'homme à homme en matiere de prudence [sagesse], de discours de raison [méthode de raisonnement], et de memoire*⁵⁴.

Dès le premier livre des *Essais*, Montaigne reprend cette idée et elle lui inspire le titre d'un chapitre: *De l'inegalité qui est entre nous*. En voici le début:

*Plutarque dit en quelque lieu qu'il ne trouve point si grande distance de beste à beste, comme il trouve d'homme à homme. Il parle de la suffisance [aptitude] de l'ame et qualitez internes; car, quant à la forme corporelle, il est bien evident que les especes des bestes sont distinguées de bien plus apparente difference que nous ne sommes les uns des autres. À la verité, je trouve si loing d'Epaminondas, comme je l'imagine, jusque tel que je connois, je dy capable de sens commun (car les folz et insensez par accident ne sont pas hommes entiers), que j'encherirois volontiers sur Plutarque, et pense qu'il y a plus de distance de tel à tel homme, qu'il n'y a de tel homme à telle beste : c'est-à-dire que le plus excellent animal est plus approchant de l'homme de la plus basse marche*⁵⁵ *que n'est cet homme d'un autre homme grand et excellent*⁵⁶.

Pour une fois, le texte de Montaigne est plus long que celui de Plutarque. C'est qu'il ne s'agit nullement d'une simple citation: Montaigne discute une idée et il aboutit à une

pensée très sensiblement différente de celle dont il est parti. Influence cependant clairement établie - mais non plus imitation. L'influence risque d'apparaître moins nettement si l'on se reporte, dans *l'Apologie*, à un paragraphe qui revient au même thème de réflexion sans plus mentionner Plutarque. C'est que Montaigne le reprend là où il l'a laissé la première fois qu'il s'en est occupé, et où nous venons de le lire. Voici à présent ce que donne cette seconde reprise:

Mais cet animal [l'éléphant] raporte en tant d'autres effects à l'humaine suffisance [capacité] que, si je vouloy suivre par le menu ce que l'experience en a apris, je gaigerois aysément ce que je maintiens ordinairement, qu'il se trouve plus de difference de tel homme à tel homme que de tel animal à tel homme⁵⁷.

L'assertion de Plutarque est désormais complètement modifiée. L'emprunt - si tant est qu'on puisse employer ce mot - a non seulement été assimilé, il est digéré, dirai-je en proposant une image familière à Montaigne. Plutarque n'a pas joué dans cette affaire le rôle traditionnel d'une « autorité » alléguée, caution et appui d'une opinion, mais celui d'un véritable maître à penser: modèle parce qu'il incite à une réflexion toujours plus profonde, toujours plus personnelle. Comment ne pas évoquer la règle d'or fixée par Montaigne lui-même en matière d'enseignement: « Il faut qu'il [*le disciple, l'élève*] emboive leurs humeurs, non qu'il aprenne leurs preceptes »⁵⁸. De ce point de vue, Montaigne est aussi bon élève que Plutarque est bon maître.

Mais n'oublions pas, cependant, que rien de cela n'eût été possible sans l'intervention d'Amyot.

Celle-ci ne saurait être surestimée. Elle marque les *Essais* non seulement en maints endroits mais en profondeur et Montaigne ne se fait pas faute de la reconnaître:

Je n'ay dressé commerce avec aucun livre solide, sinon Plutarque et Seneque, où je puise comme les Danaï des, remplissant et versant sans cesse⁵⁹.

Et plus: on rappellera, en jouant à peine sur les mots, qu'Amyot est l'auteur de plusieurs pages des *Essais*. Je parle de la fin de *l'Apologie* où Montaigne recopie plusieurs pages du traité *Que signifioit ce mot E'i?*⁶⁰. La citation, très fidèle, est trop longue pour n'être pas consciente, surtout si l'on veut bien croire tout ce que Montaigne déclare à propos de sa mauvaise mémoire. Non annoncée, admise rétrospectivement de

manière ambiguë⁶¹, elle revient, quelles qu'en soient les raisons et les explications, à faire passer du Plutarque pour du Montaigne - mais du Plutarque rendu par Amyot. Ce fait est bien connu et il serait vain de s'en indigner. S'en étonner est autre chose. À mon avis, le plus remarquable en cette affaire, c'est la perfection avec laquelle le larcin se fond dans le reste du livre: quel lecteur non averti, à moins de connaître tout Amyot par cœur (ce qui était peut-être le cas de Villey⁶²), sent le passage d'un auteur à l'autre, d'un style à l'autre, d'une plume à l'autre?

Que cela révèle entre les deux hommes, leurs goûts, leurs tempéraments, une affinité profonde me paraît ne faire aucun doute. Que ce type de style corresponde à ce que, de tous temps, a cherché Montaigne, non plus. Mais la réussite de Montaigne en cette matière n'en résulte pas moins d'une volonté, d'un effort, d'une conquête, et c'est dans ce domaine que l'influence d'Amyot s'est exercée de la façon la plus importante.

Cette ressemblance dans la manière d'écrire tient à des causes extérieures, certes: les deux hommes sont du même siècle⁶³, tous deux sont des gens cultivés, ils présentent probablement d'autres traits en commun. Mais il faut aller plus loin.

Montaigne caractérise le style qu'il aime dans plusieurs passages des *Essais*. Chaque fois, on croit lire une description de son propre style. Mais pour peu qu'on y pense, on reconnaît aussi la description du style d'Amyot, si parfaitement accordé à la composition décousue de Plutarque. Montaigne écrit qu'il « ayme l'alleure poetique, à sauts et à gambades »⁶⁴. À quoi correspond son goût pour « un parler simple et naïf [naturel], tel sur le papier qu'en la bouche »⁶⁵. Cela encore, qui est caractéristique des *Essais*, est aussi l'un des traits marquants du style d'Amyot. Or, si Montaigne dit quelquefois que dans ses lectures, il cherche les choses plutôt que les mots⁶⁶, il lui arrive néanmoins de s'arrêter « sur la maniere, non sur la matiere du dire »:

Mon humeur est de regarder autant à la forme qu'à la substance, autant à l'avocat qu'à la cause, comme Alcibiades ordonnoit qu'on fit.

Il s'agit d'un passage qui se poursuit dans l'édition de 1595 par un ajout:

Et tous les jours m'amuse à lire en des auteurs, sans soin de leur science, y cherchant leur façon, non leur subject. Tout ainsi que je poursuy la communication de quelque esprit fameux, non pour qu'il m'enseigne, mais

*pour que je le cognoisse et que le cognoissant, s'il le vaut, je l'imité*⁶⁷.

Lire Amyot dut être pour Montaigne mieux qu'un régal: la preuve qu'une manière d'écrire telle qu'il la rêvait était non seulement possible dans un grand livre, mais qu'elle était la meilleure. Le style d'Amyot est alerte, vivant, comme improvisé - d'une improvisation certes illusoire, pur effet de l'art puisqu'il s'agit d'une traduction. Rien que pour cela, il est permis de penser qu'Amyot aida grandement Montaigne à se trouver en l'aidant à affirmer son propre style. Rappelons quelques confidences du premier livre des *Essais*; pourtant écrites par un auteur qui n'est plus un débutant:

*Et, entreprenant de parler indifferemment de tout ce qui se presente à ma fantasie et n'y employant que mes propres et naturels moyens, s'il m'advient, comme il faict souvent, de rencontrer de fortune [par hasard] dans les bons auteurs ces mesmes lieux [sujets] que j'ay entrepris de traiter, comme je vien de faire chez Plutarque tout presentement son discours De la force de l'imagination: à me reconnoistre, au prix de ces gens là, si foible et si chetif, si poisant et si endormy, je me fay pitié ou desdain à moy mesmes*⁶⁸.

Réflexion et exigence constantes; dans un des derniers chapitres des *Essais* daté de 1588, Montaigne écrira ceci:

*Il n'est lieu où les fautes de la façon paroissent tant qu'en une matiere qui de soy n'a point de recommandation*⁶⁹.

On lit encore, dans un ajout posthume, cette remarque bien intéressante si on la rapporte au larcin qui termine l'*Apologie* (et que je signalais plus haut):

*Si sçay-je bien combien audacieusement j'entreprens moy mesmes à tous coups de m 'esgaler à mes larrecins, d'aller pair à pair quand et [avec] eux, non sans une temeraire esperance que je puisse tromper les yeux des juges à les discerner. Mais c'est autant par le benefice de mon application que par le benefice de mon invention et de ma force*⁷⁰.

Dans sa thèse, Robert Aulotte explique la séduction qu'Amyot continue d'exercer sur nous par la qualité musicale d'une prose qu'il analyse comme un effet de résonance

ronsardienne. « Avec les *Morales*, écrit-il, Amyot affirme son ambition de devenir le Ronsard de notre prose »⁷¹. L'examen est précis et convaincant, et il est certain que c'est cette qualité poétique du style que Montaigne a tant aimée. Style poétique si apparenté au sien que cela incite, grâce à ce détour du côté de chez Amyot, à se demander si la résonance poétique et ronsardienne qui aide à rendre compte de la grâce d'Amyot ne serait pas aussi l'explication, ou du moins l'une des explications, du charme si puissant et si durable des *Essais*.

Notes

1. I, 24. Dans l'édition Villey-Saulnier (Paris, P.U.F., 1965), p. 124, (Toutes les références aux *Essais*, sauf précision autre, sont faites dans cette édition). Souligné par moi.

2. II, 4, p. 363.

3. Voir Robert Aulotte, *Amyot et Plutarque*, Genève, Droz, 1965; appendice IV, pp. 353 ss. Les rééditions et contrefaçons nombreuses relevées par R. Aulotte attestent le succès du livre. (J'ajouterai, au nombre des contrefaçons Goulart, celle qui fut publiée en 2 vol. in-8 à Paris chez T. du Bray en 1606, qui n'est pas répertoriée dans la liste de R. Aulotte et que je possède. C'est d'après cette édition que je citerai les *Œuvres morales* dans les pages qui suivent).

4. *Les Vies des hommes illustres, Grecs et Romains, comparees l'une avec l'autre par Plutarque de Cheronée*. 1^{er} édition en 1559 (n.s.). Rééditions nombreuses. J'utilise ici un exemplaire de la rééd. de 1575 chez Vascosan.

5. Pp. 363-364.

6. II, 10, p. 413. Souligné par moi.

7. *Ibid.*

8. Voir R. Aulotte, *op. cit.*, pp. 64 ss. et 104-105. La Boétie avait traduit le *Conjugalia praecepta* sous le titre *Les Regles de mariage* et la *Consolatio ad uxorem suam* (*Lettre consolatoire*).

9. L' *Histoire Éthiopique* d'Héliodore est le même *Théagène et Chariclée* don't le jeune Racine s'enchantait (dans la version grecque).

10. II, 10, p. 416. Souligné par moi, de même que pour la citation suivante, d'Amyot.

11. *Journal de Voyage*, éd. F. Garavini, Paris, Gallimard, coll. Folio (n° 1473), p. 214. L'orthographe de cette édition est modernisée.

12. Une interprétation d'Henri Estienne que Montaigne reconnaît meilleure que celle d'Amyot.

13. *Les Sources et l'évolution des Essais de Montaigne*, Paris, Hachette, 1908, t. II, p.106.

14. Villey n'avait compté son nom que 68 fois (*ibid.*); I. Konstantinovic (voir *infra*, n. 38)
88. C'est la remarquable *Concordance des Essais de Montaigne* due à R.E., D.B. et A.E. Leake, Genève, Droz, 1981, qui permet grâce à l'informatique de pouvoir aujourd'hui faire ces comptes de manière certaine.

15. Voir *Concordance...*, cit.

16. *Op. cit.*, t. I, p. 198.

17. I, 4, p. 22; I, 25, p. 34; I, 37, p. 231; I, 40, p. 250; I, 42, p. 258; II, 4, p. 364; II, 9, p. 406; II, 12, pp. 464, 465, 508, 520, 525, 544; II, 17, p. 637; II, 32, p. 726; II, 37, p. 767; III, 5, p. 873; III, 10, p. 1019; III, 11, p. 1026.

18. I, 21, p. 106.

19. I, 4, p. 24.

20. I, 23, p. 123.

21. I, 26, p. 157.

22. I, 26, p. 156.

23. I, 55, p. 314.

24. II, 2, p. 346.

25. II, 4, p. 363.

26. II, 4, p. 364.

27. II, 12, pp. 477, 479.

28. II, 12, p. 481; III, 7, p. 919.

29. II, 12, p. 497; II, 32, p. 725; III, 5, p. 866.

30. II, 12, p. 511; II, 32, p. 723.

31. II, 32, p. 723.

32. II, 32, p. 727.

33. II, 32, p. 727.

34. II, 33, p. 730.

35. III, 9, p. 994.

36. III, 12, p. 1063.

37. *Op. cit.*, t. I, p. 200.

38. I. Konstantinovic, *Montaigne et Plutarque*, thèse de doctorat d'Université de Paris-Sorbonne, 1982, dactylographiée. Cote B.U. Sorbonne: W. Univ. 1982 (7¹⁻²), in-4°. À quoi elle ajoute 293 allusions aux *Vies* (voir pp. 43 et 47).

39. *Œuvres morales et meslees*, Paris, T. du Bray, 1606, t. II, p. 332.

40. II, 12, p. 479.

41. Respectivement Plutarque, t. II. p. 322 et Montaigne, pp. 480-481.

42. Le mot plagiat date de 1735 (Bloch et Wartburg).

43. II, 10, p: 408. Souligne par moi.

44. Traduction (par Montaigne) de la *Théologie naturelle* de R. Sebond, in *Œuvres complètes* de Montaigne, éd. Armaingaud, t. IX, p. 161.

45. II, 12, p. 452.

46. *Œuvres morales*, éd. cit., t. I, p. 564.

47. I, 30, p. 199.

48. *Preceptes de mariage*, XIV, in *Œuvres morales*, éd. cit., t. I, p. 302. (Le passage du pluriel au singulier s'explique par le morceau coupé que signalent les points de suspension).

49. I, 31, p. 214.

50. Éd. cil., l. 1, page non numérotée la ijvO].

51. Du Bellay, seconde préface de *l'Olive* (1550), in *Œuvres complètes*, éd. Chamard, Paris, S.T.F.M., t. I, p. 19, lignes 175-180.

52. Le mot signifie alors l'antonyme de copie. Il faut attendre le XVII^e siècle pour qu'il revête le sens que nous lui donnons ici. (Voir Gr. Castor, *Pléiade Poetics...*, Manchester U. P., 1964).

53. Qu'on appelle encore le *Gryllus*, du nom du compagnon d'Ulysse transformé en pourceau qui, dans le dialogue de Plutarque, soutient la thèse de la supériorité animale.

54. *Œuvres morales*, éd. cit., t. I, p. 571.

55. L'expression vient de la *Théologie naturelle* de Sebond. Montaigne se rappelle sa propre traduction.

56. I, 42 (souligné par moi). Texte de 1580, tel qu'il est donné dans l'éd. Dezeimeris et Barckhausen (Bordeaux et fils, 2 vol. 1870 et 1873); ici: t. I, p. 215. Le texte de l'exemplaire de Bordeaux, reproduit par les éditions modernes (en particulier Villey-Sauinier), abrège sensiblement ce début et ne permet pas de saisir aussi bien le mouvement de la réflexion devant la pensée de Plutarque.

57. II, 12, p. 466. On notera le passage d'une première mise en cause (citation précédente) à une réflexion présentée comme habituelle (« ce que je maintiens ordinairement »).

58. I, 26, pp. 151-152.

59. I, 26, p. 146.

60. *Que signifioit E'i?*, XII, in *Œuvres morales*, éd. cit., t. I, pp. 753-754 et *Essais*, pp. 601-603. Il s'agit de plus de deux longues pages où, à quelques menues modifications de détail près, on retrouve mot pour mot le texte d'Amyot.

61. L'emprunt se termine par une conclusion empruntée à Plutarque: « Parquoy il faut

conclure que Dieu seul est ... » (Montaigne, p. 603; Plutarque-Amyot, p. 754). Suit, de Montaigne, une réflexion sur ce qui vient d'être dit; elle commence par ces mots: « À cette conclusion religieuse d'une homme payen... » On comprend naturellement que cela se rapporte à tout l'emprunt précédent (voir à ce sujet la note de l'éd. Villey-Sauinier, p. 603, n. II); mais le lecteur « naïf » (au sens moderne du mot) ne risque-t-il pas de comprendre que ce mot « conclusion » ne se rapporte qu'à la fin de l'emprunt, à la conclusion proprement dite de Plutarque: « Parquoy il faut conclurre... »? Aveu pour le moins ambigu, que ce soit consciemment ou non.

62. Aveugle, il devait posséder, au contraire de Montaigne, une mémoire entraînée. Quant à la similitude de style entre Montaigne et Amyot, il suffit de citer le paragraphe précédant l'emprunt, à la fin de *l'Apologie*, et le premier paragraphe de l'emprunt, pour permettre d'apprécier l'absence de rupture:

Finalemēt, il n'y a aucune constante existence, ny de nostre estre, ny de celui des objects. Et nous, et nostre jugement, et toutes choses mortelles, vont coulant et roulant sans cesse. Ainsin il ne se peut establir rien de certain de l'un à l'autre, et le jugeant et le jugé estans en continuelle mutation et branle.

Nous n'avons aucune communication à l'estre, par ce que toute humaine nature est tous jours au milieu entre le naistre et le mourir, ne baillant de soy qu'une obscure apparence et ombre, et une incertaine et debile opinion. Et si, de fortune, vous fichez vostre pensée à vouloir prendre son estre, ce sera ne plus ne moins que qui voudroit empoigner l'eau: car tant plus il serrera et pressera ce qui de sa nature coule par tout, tant plus il perdra ce qu'il vouloit tenir et empoigner.

(Montaigne, p. 601)

Quant au texte de Plutarque-Amyot, à cet endroit, il est le suivant:

Car à le bien prendre, nous n'avons aucune participation du vrai estre, pource que toute humaine nature est tous jours au milieu, entre le naistre et le mourir, ne baillant de soi qu'une obscure apparence et ombre, et une incertaine et débile opinion: et si d'aventure vous fichez vostre penser à vouloir prendre son estre, ce sera ne plus ne moins que qui voudroit

empoigner l'eau, car tant plus il serrera et pressera ce qui de sa nature coule par tout, tant plus il perdra ce qu'il vouloit retenir et empoigner.

(Plutarque, t. I, p. 753)

63. Amyot: 1513-1593; Montaigne: 1533-1592.

64. III, 9, p. 994.

65. I, 26, p. 171.

66. Il le dit encore dans le passage qui précède immédiatement celui que je viens de citer: « Je veux que les choses surmontent, et qu'elles remplissent de façon l'imagination de celui qui écoute, qu'il n'aye aucune souvenance des mots ».

67. III, 8, p. 928. Je cite ici le texte de l'édition de 1595. L'exemplaire de Bordeaux ne contient pas le dernier segment de phrase (souligné par moi) et s'arrête à: « que je le cognoisse », mais la fin me semble particulièrement intéressante pour mon propos.

68. I, 26, p. 146. Il n'existe pas de traité de Plutarque intitulé *De la force de l'imagination*. P. Villey propose de comprendre: *De ceux qui l'on dit qu'ils charment*, dans les *Propos de table*, V, 7. Un exemple, sans doute, où Montaigne citait de mémoire.

69. III, 9, p. 965. « Une matiere qui de soy n'a point de recommandation»: cf. l'avis *Au Lecteur* de 1580, « Je suis moy-mesmes la matiere de mon livre ».

mn

70. I, 26, p. 147. Souligné par moi.

71. *Op. cit.*, p. 321.

Source: *Fortunes de Jacques Amyot*, 1986, p.285-295.